

CAP agricole SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural).

Niveau 3 Apprentissage

Objectifs professionnels :

L'apprenti réalise les missions qui lui sont confiées à partir des consignes données par le client ou le bénéficiaire, son entourage ou par la structure et sous l'autorité d'un tuteur.

- Soins de confort et Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien.
- Entretien du logement et le linge d'un particulier.
- Accueillir et conseiller un client,
- Mettre en rayon, préparer des commandes, vérifier l'état des stocks, procéder à un encaissement.

L'apprenti se forme dans des structures privées ou publiques dans le domaine du service à la personne, ou dans le domaine de la vente :

Service à la personne : cible principalement les territoires ruraux sans exclure l'espace urbain et périurbain.
-Aide à domicile, employé auprès d'enfants, employé dans des structures de la personne âgée, employé à domicile (EHPAD, accueil de jour, accueil long séjour pour personnes âgées, personnes dépendantes et petite enfance).

Vente : cible principalement l'espace urbain et périurbain sans exclure les territoires ruraux.
-Employé dans des structures liées à l'accueil et à la vente. Des commerces ruraux, de proximité et de premières nécessités (boulangerie, bricolage, épicerie, en prêt à porter)

Programme :

7 UC sont à valider pour obtenir le CAPa SAPVER :

- « Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux. »
- « Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. »
- « Interagir avec son environnement social. »
- « Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement. »
- « Réaliser des interventions d'aide à la personne. »
- « Réaliser des activités de vente. »
- « Intervenir face à une situation d'urgence. »

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Méthodes pédagogiques : positionnement et individualisation des parcours, apports théoriques concrétisés par des mises en situation, échanges de pratique, jeux de rôle, reprise du vécu entreprise, examens blancs.
- Moyens techniques : plateaux techniques pour la pratique et la mise en situation professionnelle.

Débouchés et poursuite d'études :

Le titulaire du CAPa SAPVER peut intégrer un cursus baccalauréat professionnel directement en classe de 1ère « Services Aux Personnes et Aux Territoires » (SAPAT) ou en classe de 1ère « Technicien Conseil Vente » (TCV) que nous proposons également en apprentissage.

Evaluation :

Le CAP agricole SAPVER est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC) spécifiques à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

UC à valider par un entretien d'explication sur un dossier ou sur la pratique.

Conditions d'admission :

Maîtriser les savoirs de base (parler, lire et écrire et compter en français).
Avoir 15 ans révolus après une classe de 3ème ou être âgé de 16-29 ans sans conditions de diplôme.

Durée de la formation : 2 ans

Délai d'accès : Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

Accessibilité :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Tarif de la formation :

Pour 12 mois : 8500 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Site de formation :

Bourbourg